



ATTIREZ LE BON CANDIDAT
**AVEC VOTRE
PAGE EMPLOYEUR**

75% DES CANDIDATS SE RENSEIGNENT
SUR L'ENTREPRISE AVANT DE POSTULER
**BOOSTEZ LA VISIBILITÉ DE VOTRE ENTREPRISE
ET DE VOS OFFRES !**

Disponible sur pro.francetravail.fr

Votre Page employeur c'est :

- Une vitrine pour présenter votre entreprise.
- Des informations personnalisées pour convaincre les candidats.
- Vos offres regroupées sur une même page.
- Un référencement sur les moteurs de recherche.

Votre Page employeur est également accessible depuis chacune de vos offres d'emploi publiées sur francetravail.fr

Pour plus de performance, valorisez :

- Vos métiers, votre processus de recrutement, les avantages à vous rejoindre, vos coordonnées de contact, vos chiffres-clés.
- Vos activités, votre organisation, votre marque employeur, votre environnement de travail.
- Vos engagements RSE, votre culture d'entreprise.

Et pour démarquer votre page, illustrez-la :

- Une image de couverture
- Votre logo, des photos et vidéos
- Des liens vers votre site Internet et vos réseaux sociaux



Comment ça marche ?

1

Créez ou connectez-vous à votre **Compte entreprise** pour accéder à votre **Page employeur**. Lorsque vous vous connectez, des données de votre entreprise sont déjà affichées, vous pouvez les modifier

2

Complétez votre page en décrivant votre entreprise (métiers, processus de recrutement, coordonnées, chiffres-clé). Vous l'illustrez avec votre logo, une image de couverture, des photos, vidéos, et liens vers vos réseaux sociaux

3

Actualisez régulièrement votre page

Astuces



Si votre entreprise compte plusieurs établissements, tous partagent une Page employeur unique



Dès la publication de votre 1^{ère} offre sur francetravail.fr, nous activons automatiquement une Page employeur. A vous de la compléter et de la publier pour plus d'impact !